

IV - REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- Dictionnaire bilingue élémentaire (IVT Editions)
- La Langue des signes (Tome 1, Tome 2, Tome 3)
- Le poche : Dictionnaire bilingue L.S.F. / Français
- "Ça ne va pas être possible : TU ES SOURD!" - de Riberto BIEDMA, éditions du Lys
- "Les sourds c'est comme ça" de Yves Delaporte, Editions de la Maison des sciences de l'homme
- "Quand mes mains prennent la parole" de André Meynard, érès
- "Des yeux pour entendre" de Olivier Sacks, Seuil
- "Les sourds existent-ils ?" de Bernard MUTTER et Andrea BENVENUTO
- "Surdité, l'urgence d'autre : Pour un véritable accueil des enfants sourds" de André MEYNARD
- " Les silencieux" de Jean DAGRON
- "L'amour au-delà du désert" de Gérard SANROMA

V - CALENDRIER DES SEANCES**Cf. le calendrier des cours sur le logiciel ADE via l'ENT (emploi du temps)****VI - MODALITES DU CONTROLE DES CONNAISSANCES**

Examen oral et pratique devant un jury composé de 4 personnes, en juin comme en septembre.

Notation donnée sur 20 par le jury.

VII - COLLEGE DES ENSEIGNANTS "EC09 - LANGUE DES SIGNES"**Coordonnatrice :**

Dre BESANCON Anne-Françoise : anne-francoise.besancon@chru-strasbourg.fr

Collaborateurs :

M. SANROMA Gérard* : gege.sanroma@gmail.com
 M. BIEDMA Roberto : roberto.biedma@chru-strasbourg.fr
 Pr. WEBER Jean-Christophe : jean-christophe.weber@chru-strasbourg.fr
 Mme DISCH Christine (6h) : christine.disch@chru-strasbourg.fr

* 2, rue des Bergers - 67270 DUNTZENHEIM / Tél. : 03 69 62 06 73

° 18, rue des Glacières - 67000 STRASBOURG

ENSEIGNEMENT COMPLEMENTAIRE
«EC12-MEDECINE ENVIRONNEMENTALE»

I - GENERALITES

- E.C. mis en place à la rentrée 2009-2010 –
- ATTENTION : ENSEIGNEMENT **UNIQUEMENT ACCESSIBLE** aux étudiants du DFGSM3 et étudiants sages-femmes
- **Modalités d'inscription** : participation aux choix publics, selon l'ordre alphabétique des promotions de DFGSM3, après tirages au sort de la lettre initiale et de l'ordre d'appel le **vendredi 28 septembre 2018, à 9h00 (DFGSM3) en salle 113 du Forum**
- Enseignement fait si 10 inscrits au minimum
- Inscriptions limitées à 21 étudiant(e) s
- Enseignements le **vendredi après-midi** (de 14h à 17h ou 18h15)
- Volume horaire global : **36 heures**
- **Lieu d'enseignement : cf emplois du temps (ENT)**

L'objectif de cet enseignement complémentaire (EC) est une introduction à la Médecine environnementale. Il est destiné à des étudiants en médecine de 3^{ème} année et à des étudiants sages-femmes.

Programme de l'enseignement de Médecine environnementale.

1. Introduction, risques, causalité incertitudes, décision J. REIS.
2. Environnement, échelles et enjeux, biodiversité et interaction
3. Adaptation et vulnérabilité, physiologie, génétique et épigénétique
4. Développement fœtal et reproduction
5. Pathologies infectieuses et allergies
6. Pathologies non infectieuses,
7. Cancers et environnement
8. Neurologie, Psychiatrie et environnement
9. Pollution de l'air, climat, urbanisme
10. Aspects économiques, politiques et juridiques

II - CALENDRIER DES COURS

Cf. le calendrier des cours sur le logiciel ADE via l'ENT (emploi du temps)

Les cours seront programmés durant toute l'année universitaire.

- **10 demi-journées de 3 heures ou plus qui auront lieu le vendredi après-midi** (14h à 17h ou 18h15), fonction aussi de la disponibilité des enseignants.

L'objectif de cet enseignement complémentaire (EC) est une introduction à la Médecine environnementale. Il est destiné à des étudiants en médecine de 3^{ème} année et à des étudiants sages-femmes.

Programme de l'enseignement de Médecine environnementale.

10. Introduction, risques, causalité incertitudes, décision J. REIS.
11. Environnement, échelles et enjeux, biodiversité et interaction
12. Adaptation et vulnérabilité, physiologie, génétique et épigénétique
13. Développement fœtal et reproduction
14. Pathologies infectieuses et allergies
15. Pathologies non infectieuses,
16. Cancers et environnement
17. Neurologie, Psychiatrie et environnement
18. Pollution de l'air, climat, urbanisme
- 11 Aspects économiques, politiques et juridiques

N.B. : Les étudiants sont invités à participer aux journées RISE du 28-30.11.2018.

III - CONTROLE DES CONNAISSANCES

La validation de cet EC suppose l'assiduité à tous les enseignements, la rédaction d'un court mémoire et un exposé oral (avec support) en équipe.

Cette procédure d'examen limite donc les inscriptions à 21 étudiants, environ.

1 - Présence obligatoire aux cours représentant 4/10^{ème} de la note ;

Travail personnel de l'étudiant au moins 5 Heures

2 - Examen comportant un écrit et un oral en Mai 2019 et en septembre 2019

Durée : un vendredi après midi

Session d'oral 3 à 4 heures, une demi journée finale d'exposés des étudiants

Modalités : rédaction d'un rapport écrit associé à une présentation orale de 10 minutes minimum des trois membres d'un groupe, associé à un support de type Power Point. Le résumé a un coefficient de 3/10 et la présentation orale de 3/10.

IV - COLLEGE DES ENSEIGNANTS "EC12 - MEDECINE ENVIRONNEMENTALE"**COORDONNATEURS :****COORDONNATEURS**

Pr TRANCHANT Christine

Christine.Tranchant@chru-strasbourg.fr

Dr REIS Jacques

jacques.reis@wanadoo.fr

COLLABORATEURS

Pr CHRISTMANN Daniel

daniel.christmann@chru-strasbourg.fr

Pr de BLAY Frédéric

frederic.deblay@chru-strasbourg.fr

Pr JAULHAC Benoît

benoit.jaulhac@medecine.u-strasbg.fr

Pr PELACCIA Thierry

thierry.pelaccia@wanadoo.fr

Pr GENY Bernard

bernard.geny@chru-strasbourg.fr

Dr SANANES Nicolas

nicolas.SANANES@chru-strasbourg.fr

Dr CERALINE Jocelyn

ceraline@unistra.fr

Dr NOURRY Nathalie

nathalie.nourry@chru-strasbourg.fr

MATHIEU Bruno

bmathieu@unistra.fr

Pr REIMUND Jean Marie

jeanmarie.reimund@chru-strasbourg.fr

M. DUPUIS Luc

ldupuis@unistra.fr

Mme Pr CAMPROUX Marie-Pierre

m.camproux@unistra.fr

Dr LE CALVE Stéphane

slecalve@unistra.fr

Mme Wahida KIHAL

wahida.kihal@live-cnrs.unistra.fr

Pr LE MAHO Yvon

yvon.le.maho@unistra.fr

yvon.lemaho@iphc.cnrs.fr

Pr MARCHIONI Eric

Eric.Marchioni@unistra.fr

Mme RONZANI Carole

ronzani@unistra.fr

Mme Pr MAUMY BERTRAND Myriam

mmaumy@math.unistra.fr

Pr NAJJAR Georges

georges.najjar@unistra.fr

Pr HAMMAN Philippe
phamman@unistra.fr

Mme VOGEL Raphaëlle
raphaelle@stepping-stones.fr

Mme Raphaële DEPROST
raphaele.deprost@atmo-grandest.eu

Mme Dr Françoise SCHAETZEL
Francoise.schaetzel@strasbourg.eu

Mme Dr Brigitte LACROIX
brigitte.lacroix54@gmail.com

Dr CLAVERT André
aclavert@wanadoo.fr

Mme BUGUET Beatrice
beatrice.buguet@igas.gouv.fr

Dr LE MOAL Joëlle
Joelle.LEMOAL@santepubliquefrance.fr

Dr TOURNOUD Christine
C.TOURNOUD@chru-nancy.fr

ENSEIGNEMENT COMPLEMENTAIRE
«EC13 - ENSEIGNEMENT DE PEDAGOGIE POUR LES TUTEURS»

I - GENERALITES

- E.C. mis en place depuis la rentrée 2012-2013
- Enseignement complémentaire accessible aux seul(e)s étudiant(e)s du DFGSM2 et DFGSO2 exerçant des fonctions de tuteurs assurant l'encadrement des étudiants inscrits à la PACES depuis 2014-2015.
- L'inscription à l'EC13 est automatique sans intervention ou demande particulière des étudiants - tuteurs.
- Enseignement : Mois de septembre de l'année universitaire
- Volume horaire global : **12 heures** (3 séances de 4h)
- Lieux d'enseignement : Faculté de médecine

II - OBJECTIFS

L'objectif est de donner aux étudiants-tuteurs, rapidement, une formation à la pédagogie, afin de les aguerrir aux techniques docimologiques et suffisamment à temps pour en faire bénéficier les étudiants de la PACES de leur groupe de tutorat.

Il comporte un enseignement théorique et un enseignement pratique de mises en situation durant lesquelles l'étudiant présente devant ses collègues et les enseignants un diaporama didactique.

III – CALENDRIER

Cf. le calendrier des cours sur le logiciel ADE via l'ENT (emploi du temps)

IV - MODALITES DU CONTROLE DES CONNAISSANCES

La validation est attribuée par le jury de fin d'année sur les bases de l'assiduité (formations et séances de tutorat), des qualités pédagogiques, à partir d'une grille d'évaluation basée sur des critères objectifs de quantité d'investissement et qualités pédagogiques du travail fourni.

En cas d'échec à la 1ère session, l'étudiant-tuteur devra présenter à la session de septembre un travail personnel (à définir par le collège des enseignants).

La validation de cet E.C. est **obligatoire** pour tous les étudiants-tuteurs inscrits en médecine et en odontologie.

V - COLLEGE DES ENSEIGNANTS / EC13 - PEDAGOGIE**COORDONNATEURS :**

Pr CLAVERT Philippe philippe.clavert@chru-strasbourg.fr pclavert@unistra.fr

Dr PELACCIA Thierry pelaccia@unistra.fr

Mme RIVAL Yveline rival@unistra.fr

Mme TOUNSI Nassera tounsi@unistra.fr

ANCIENS TUTEURS/COORDINATION :

Tutorat Santé Strasbourg - comite.tutorat@gmail.com

ENSEIGNANTS - REFERENTS :

AGIN Arnaud agin@unistra.fr

Mme BASSO Anita anita.basso@chru-strasbourg.fr

BLONDET Cyrille cyrille.blondet@chru-strasbourg.fr

Mme Pr BOEHM Nelly boehm@unistra.fr

Pr BONAHEM Christian bonah@unistra.fr

Pr BOUSQUET Pascal pascal.bousquet@unistra.fr

Mme Pr DANION-GRILLIAT Anne anne.danion@chru-strasbourg.fr

Mme Dre FARRUGIA Audrey audrey.farrugia@unistra.fr

Pr GENY Bernard bernard.geny@chru-strasbourg.fr

GODET Julien julien.godet@unistra.fr

GOUNOT Daniel daniel.gounot@unistra.fr

Pr GRUCKER Daniel d.grucker@unistra.fr

GUERIN Eric eric.guerin@chru-strasbourg.fr

Pr HIBERT Marcel mhibert@unistra.fr

IMPERIALE Alessio alessio.imperiale@chru-strasbourg.fr

Mme Pre KELLENBERGER Esther ekellen@unistra.fr

LAVAUX Thomas thomas.lavaux@chru-strasbourg.fr

Pr MARK Manuel manuel.mark@igbmc.fr

Pr MELY Yves yves.mely@unistra.fr

Pr MEYER Nicolas nmeyer@unistra.fr

MICHEL Bruno bruno.michel@chru-strasbourg.fr

Pr MONASSIER Laurent laurent.monassier@unistra.fr

Pr NAMER Izzie izzie-jacques.namer@chru-strasbourg.fr

Mme PERRIN-SCHMITT Fabienne fabienne.perrin-schmitt@unistra.fr

Mme Pre RASMUSSEN Anne anne.rasmussen@unistra.fr

Mme SAMAMA Brigitte samama@unistra.fr

Pr SAULEAU Erik-André ea.sauleau@unistra.fr

Mme Pre SCHINI-KERTH Valérie valerie.schini-kerth@unistra.fr

SCHNEIDER Claude claudeschneider@unistra.fr

Mme THOMAS Marion marion.thomas@unistra.fr

Mme TOUNSI Nassera tounsi@unistra.fr

Pre Mme UBEAUD-SEQUIER Geneviève ubeaud@unistra.fr

VAN OVERLOOP Bruno bruno.van-overloop@unistra.fr

Pr VELTEN Michel michel.velten@unistra.fr

Pr VIDAILHET Pierre Pierre.Vidailhet@chru-strasbourg.fr

Pr VIVILLE Stéphane viville@igbmc.fr

ENSEIGNEMENT COMPLEMENTAIRE
«EC15 – ENGAGEMENT BENEVOLE EN ASSOCIATION OU INSTITUTION ANNEXE»

I – GENERALITES

Cet Enseignement Complémentaire est accessible aux étudiants de DFGSM2 et DFGSM3 souhaitant s'engager dans une association ou une institution à but non lucratif durant leur année d'étude.

L'inscription est limitée à 35 étudiants. Les étudiants pouvant postuler doivent :

- être bénévoles d'une association ou institution reconnue par la Faculté ; l'organisme concerné devra fournir à la Faculté une pièce justificative justifiant la qualité de bénévole de l'étudiant émanant du Président ou du Directeur **avant le 15 septembre de l'année en cours** ;
- justifier de leur candidature et de leurs motivations en début d'année universitaire devant le Conseil Pédagogique de l'enseignement qui donnera son accord pour l'inscription de chaque étudiant.

II - PROGRAMME DES COURS

Les étudiants suivant cet Enseignement Complémentaire bénéficient de 12 heures de formation générale au fonctionnement associatif et au bénévolat. La présence à cet enseignement fait partie intégrante de l'évaluation de l'Enseignement Complémentaire (*cf infra*).

De plus, l'étudiant doit, dans le cadre de son engagement bénévole, effectuer une tâche ou un ensemble de tâches équivalant à 35 heures de travail effectif.

Cf. le calendrier des cours sur le logiciel ADE via l'ENT (emploi du temps)

III – MODALITES DE CONTROLE DES CONNAISSANCES

La validation de l'Enseignement Complémentaire repose sur :

- l'assiduité aux cours
- la rédaction d'un rapport (*cf infra*).

Si le bénévole a déjà participé à un programme de formation de 12 heures effectives, le Conseil Pédagogique pourra le dispenser de cours, à condition de valider le programme proposé par l'Association ou l'Institution. Le Conseil demande alors la justification de ces formations et de la présence des étudiants concernés aux Associations et Institutions.

L'Enseignement Complémentaire est sanctionné par la rédaction d'un Bilan d'Activité et Moral par l'étudiant, justifiant de ses actions au sein de l'Association ou Institution durant ses fonctions. Ce Bilan d'Activité et Moral doit être fourni à la Faculté avant la fin de l'année universitaire, à la date définie par le coordonnateur de l'Enseignement.

Un jury composé du coordonnateur et d'autres enseignants se réunit en fin d'année pour évaluer les bilans des étudiants. L'évaluation des documents repose sur les actions concrètes réalisées par l'étudiant dans le cadre de son bénévolat et la qualité des documents. La validation du Bilan d'Activité et Moral est binaire : validé / non validé.

Les étudiants ayant participé à une activité bénévole antérieure à l'inscription à l'enseignement peuvent demander une Validation des Acquis de l'Expérience. L'autorisation relève de la décision du Conseil Pédagogique en début d'année. Ces étudiants doivent également établir un Bilan d'Activité et Moral qui sera évalué par le jury de fin d'année.

En cas d'échec à la première session, l'étudiant devra présenter à la session de septembre un travail personnel, dont la nature sera établie par le Conseil Pédagogique pour chaque étudiant.

IV – ASSOCIATIONS ET INSTITUTIONS CONCERNÉES

Les étudiants souhaitant postuler devront être bénévoles de l'une des associations et institutions suivantes :

- Association Amicale des Etudiants en Médecine de Strasbourg
- Comité Tutorat [T2S]
- toute autre association ou institution jugée valable par le coordonnateur et les enseignants de l'Enseignement Complémentaire.

V – COORDONNATEURS ET ENSEIGNANTS

Coordonnateur :

Dr BLONDET Cyrille - cyrille.blondet@chru-strasbourg.fr

Enseignants du Conseil Pédagogique :

Pr CLAVERT Philippe - philippe.clavert@chru-strasbourg.fr

Pr MOULIN Bruno – bruno.moulin@chru-strasbourg.fr

ENSEIGNEMENT COMPLEMENTAIRE**«EC16 – Introduction à la Santé Publique – Education A la Santé Sexuelle (EALSS)»**

I - GENERALITES

- Enseignement complémentaire (EC) accessible aux étudiant(e)s de DFGSM2 et de DFGSM3.
- Modalités d'inscription : participation à la réunion d'information puis sélection sur lettre de motivation.
- Inscriptions limitées à 20 étudiant(e)s au maximum
- Enseignements le vendredi après-midi de 14h00 et 17h00
- Volume horaire : 52 heures de travail étudiant
- Lieu d'enseignement : Faculté de Médecine de Strasbourg

II - OBJECTIF DE L'ENSEIGNEMENT

L'enseignement "Introduction à la Santé Publique : Éducation à la Santé Sexuelle" consiste en l'intervention d'étudiants en médecine de DFGSM2 et DFGSM3 dans des classes de lycées de Strasbourg, préalablement formés par des intervenants de l'université de Strasbourg et des associations locales et nationales engagées sur le terrain de la santé publique. Le but de cet enseignement est de former des étudiants en médecine à aborder des thématiques comme la sexualité et les rapports intimes, sujets sensibles dans la relation médecin-patient et nécessitant des compétences communicatives et des savoirs socio-culturels.

Il est élaboré et co-animé par le pôle Santé Globale et Solidarité (SGS) de l'Association Amicale des Etudiants en Médecine de Strasbourg (AAEMS). Ce projet est soutenu au niveau national par l'Association Nationale des Étudiants en Médecine de France (ANEMF) et au niveau international par The International Federation of Medical Students Associations (IFMSA). L'accompagnement pédagogique au niveau local est assuré par le DHVS.

III - PROGRAMME DES ENSEIGNEMENTS

Les formations théoriques prendront place durant le premier semestre. Ces formations permettront aux étudiants d'accéder à une expérience et un savoir venant de professionnels issus de différents domaines de la santé publique et du travail social. Les thèmes abordés seront : les attitudes et techniques d'intervention en éducation à la santé en milieu scolaire, les changements psychologiques à la période de l'adolescence, l'identité sexuelle, le consentement, les relations, la vie affective, la façon de gérer une situation de crise, les médiatisations du sexe au sein de notre société, les cadres légaux relatifs aux relations sexuelles consentantes et aux abus etc.

Le second semestre sera dédié à la formation pratique, d'abord dans un cadre d'exercice/d'accompagnement, puis dans un cadre d'intervention autonome.

IV - MODALITES DU CONTROLE DES CONNAISSANCES

- a) La présence aux cours est obligatoire : en cas d'absence non justifiée à plus de deux après-midi d'enseignement, l'étudiant(e) n'aura pas le droit de se présenter aux examens de la 1ère ou de la 2ème session.
- b) La validation de l'enseignement passe par un contrôle continu se basant sur trois notes :
 - a. Un contrôle des connaissances par questions à choix multiples aura lieu à la fin de la formation théorique. L'épreuve comportera quinze QCM pour une durée de trente minutes.
 - b. Avant la phase d'intervention scolaire, les étudiants seront évalués quant à leur maîtrise des outils didactiques et méthodologiques. L'évaluation sera faite par un jury composé de trois membres de l'Université de Strasbourg désignés par l'enseignant encadrant.
 - c. Après leur intervention dans le cadre scolaire, les étudiants rendront un **rapport** de 5 à 7 pages s'appuyant sur les contenus de la formation et proposant une réflexion sur les expériences faites lors de l'intervention auprès des élèves. Ce rapport est à remettre au plus tard un mois après la fin de l'enseignement.

La 2ème session consiste en un rapport de recherche sur une thématique définie au préalable avec le/les responsable/s de l'enseignement.

V - COLLEGE DES ENSEIGNANTS ET INTERVENANTS :

Coordonnateurs :

- M ERICSON Julien (1) julien.ericson@free.fr
- Mme SATTLER Alexandra (1) alexandra.sattler@etu.unistra.fr
- Mme SAGER Mélanie (2) melanie.sager@etu.unistra.fr
- Dr KESSEL Nils (3) nkessel@unistra.fr

Collaborateurs :

- Pr NISAND Israël (4) israel.nisand@chru-strasbourg.fr
- Pr DANION-GRILLIAT Anne (5) anne.danion@chru-strasbourg.fr
- Dr LEMARQUAND Ghislaine (6) ghislaine.lemarquand@wanadoo.fr
- Dr PETROVIC Céline (7) celine.petrovic@free.fr
- Mme RIEFFEL Claire (8) claire.rieffel@gmail.com
- Mme BEAUCOLIN Hélène (9) kittychan@free.fr

- Mme VARIERAS Floriane (10) sos-alsace@sos-homophobie.org
- Mme SAGEZ Emmanuelle (11) emmanuelle.sagez@ac-strasbourg.fr
- Mme DAVID Corinne (11) corinne.david@ac-strasbourg.fr ;
- Mme WOLF Valérie (11) valerie.wolff@ac-strasbourg.fr

(1) AAEMS

(2) Elue étudiante au Conseil de Faculté

(3) DHVS, Faculté de Médecine

(4) Service gynéco-obstétrique, Hôpital de Hautepierre et Faculté de Médecine

(5) IRIST EA 3424

(6) Service Universitaire de Médecine Préventive et de Promotion de la Santé de Strasbourg), Faculté de Pharmacie

(7) Enseignante, chercheuse, formatrice sur le genre et l'égalité dans l'éducation, Faculté des Sciences de l'éducation

(8) Planning Familial de Strasbourg

(9) La Station, association LGBT de Strasbourg

(10) Sos-homophobie, association nationale de lutte contre la lesbophobie, la gayphobie, la biphobie et la transphobie

(11) Maison des Ados

ENSEIGNEMENT COMPLEMENTAIRE
«EC14 - DOUBLE CURSUS MEDECINE - SCIENCES»

1 - Mise en place

a) Depuis de la rentrée d'octobre 2013, la Faculté de Médecine a mis en place un "double cursus Médecine-Sciences" qui s'adresse aux étudiants de DFGSM2 préférentiellement, mais aussi, avec des aménagements de formation, aux étudiants inscrits en DFGSM3.

b) Les étudiants admis en DFGSM3 et désirant faire acte de candidature devront avoir suivi un EC1 scientifique en 2ème année (UE de master 1) et effectuer un stage en laboratoire de recherche entre la 2ème année et la 3ème année de médecine. Ils suivront les enseignements spécifiques du double-cursus en DFGSM3 (parcours inversé années DFGSM2 - DFGSM3).

Ce double cursus ne s'adresse pas aux étudiants en odontologie ni en pharmacie.

2 - Objectifs

La vocation d'un double cursus médecine-sciences est de délivrer un double diplôme de docteur en médecine et un Master, voire un doctorat en Sciences. Ce double cursus s'adresse aux étudiants en médecine qui souhaitent découvrir le monde de la recherche biomédicale et approfondir leurs connaissances scientifiques à l'interface avec les études médicales. Ce double cursus ne se substitue pas aux autres filières de recherche accessibles aux médecins, mais il offre une alternative pour ceux qui souhaitent s'initier plus précocement à la démarche scientifique, sans que cela ne conditionne leur choix de spécialité future.

La page web du double cursus est la suivante :

<http://med.unistra.fr/re/Formation/Double-Cursus-Medecine-Sciences>

3 - Sélection des candidats

Le nombre d'inscrits (environ une **dizaine**) est limité et donnera lieu à une sélection sur dossier de motivation et curriculum vitae, suivi d'un entretien.

Les étudiants admis en DFGSM2 motivés par les sciences sont invités à candidater **entre le 20 juin 2019 et le 31 août 2019** de leur année de **PACES** en envoyant par courrier électronique à vlamour@unistra.fr et celine.klein@unistra.fr :

- 1 CV reprenant le parcours scolaire, les activités extra-curriculaires, les langues étrangères, les stages ou emplois saisonniers éventuels, les séjours à l'étranger, etc.
- une lettre de motivation
- un fichier de candidature à remplir, téléchargeable dans l'onglet candidatures du site web du double cursus à partir du 20 juin 2018.

Les étudiants seront ensuite convoqués pour un entretien au début du mois de septembre.

4 - Dispense de l'enseignement complémentaire / EC1 ou EC2

Les étudiants inscrits en 2018-19 - 2019-20 dans ce double cursus bénéficieront, en cas de validation, de la dispense automatique de l'EC1 afférent au DFGSM2 **ou** de l'EC2 relevant du DFGSM3.

5 - Programme du double cursus

a) Organisation générale

- Enseignements et travaux pratiques complémentaires en DFGSM2 avec la participation des Facultés de Sciences
- Participation à des rencontres et conférences scientifiques annuelles (locales, nationales ou européennes)
- Stages en laboratoire de recherche (sujets de stages proposés par les laboratoires)
- Entrée coordonnée et précoce en Master 2 pour une année recherche entre le DFGSM3 et le DFASM1
- Possibilité de poursuivre par un Doctorat en Sciences avec accompagnement personnalisé pour le retour aux études médicale.

b) Contenu des enseignements

L'accent est mis sur un renforcement des bases moléculaires et sur la formation pratique à la recherche avec une ouverture sur les nouvelles technologies appliquées à la médecine. L'enseignement en petit groupe est dispensé par les enseignants et chercheurs des Facultés de Sciences et de Médecine. Sa vocation est de préparer les étudiants aux stages en laboratoire de recherche.

- Méthodes expérimentales en recherche biomédicale
- Travaux pratiques en laboratoire
- Biostatistiques
- Chimie-Biologie
- Bases structurales du vivant
- Initiation à la bioinformatique
- Nouvelles technologies pour la médecine prédictive et personnalisée

c) Organisations des enseignements et des ECTS

<i>EC14- Modules /UE</i>	<i>ECTS</i>
DFGSM2	
Cours spécifiques double cursus + travail personnel 90h	12
Travaux pratiques en laboratoire 2 semaines 75h	6
Au cours des 2 années DFGSM2 et DFGSM3	
Au moins 2 Participations à une conférence scientifique locale, nationale ou européenne	6
Stages d'été en laboratoire 2 x 6-8 semaines	24

(validant le stage en laboratoire obligatoire de DFASM2)	
Anglais	6
Total ECTS Médecine-Sciences	54
DFGSM3	
1 ou 2 UE de Master 1 scientifiques 6ECTS minimum	6
Total ECTS à la fin du DFGSM3 (en plus du cursus médical) <u>Equivalence</u> Master 1	60
MASTER 2	
Plein temps en Master (année de césure après le DFGSM3)	60

6 - Validation de ce double cursus

1ère année : DFGSM2 (165h) : formation théorique et pratique - Cours scientifiques intégrés, environ 90 h (vendredis après-midi) - Travaux pratiques de deux semaines en Juin (75h) - Stage 6-8 semaines en laboratoire de recherche - Rencontres scientifiques	Valide EC1 ou EC2 Valide stage laboratoire DFASM2
2ème année : DFGSM3 : validation du Master 1 - Stage 6-8 semaines en laboratoire de recherche - Rencontres scientifiques - 1 à 2 UE Master 1 - Participation aux Journées de l'Ecole de l'INSERM	Permet l'entrée par équivalence en Master 2
3ème année : Master 2 : Année dédiée à la recherche - Année Recherche complète/Masters de la Faculté de Médecine. Ouverture vers d'autres Masters scientifiques	
Retour aux études médicales en DFASM1 après MASTER 2 validé ou bien Poursuite en DOCTORAT SCIENCES dès la fin du Master 2 avec accompagnement au retour études médicales	

7 - Calendrier des enseignements (2018-2019)

Cf. le calendrier des cours sur le logiciel ADE via l'ENT (emploi du temps)

8 - Evaluation du contrôle des connaissances

Matières notées / 20	Questionnement	Durée des épreuves écrites	Coeff	Session
Méthodes expérimentales en recherche biomédicale	LCA (Lecture critique d'article) + Exercices notés en contrôle continue	1h15	5	S1
Chimie-biologie	QR	1h00	2	S1
Bases structurales du vivant	LCA + Travail bibliographique en contrôle continu	0h45	2,5	S1
Nouvelles technologies pour la médecine prédictive et personnalisée	LCA	1h15	4	S2
Biostatistiques	QR	1h00	2	S2
Bioinformatique	QR	1h00	4	S2
Travaux Pratiques	Evaluation du cahier de laboratoire	-	3	S2

Pour toute information, veuillez contacter :

Mme Valérie LAMOUR : vlamour@unistra.fr ou lamourv@igbmc.fr

Mme Céline KLEIN : celine.klein@unistra.fr

9 - Masters partenaires du double cursus Médecine-Sciences de Strasbourg

L'entrée en M2 se fait sur dossier, par demande d'équivalence (modalités propre à chaque Master 2), après validation d'au moins 6 ECTS d'UE de Master 1 (voir tableau ci-dessous)

Sciences de la Vie / Faculté de Médecine :

Master Parcours Recherche en biomédecine (anciennement Master Physiopathologie)

ENSPS : Master IRIV : imagerie du vivant, robotique médicale et chirurgicale

Sciences de la Vie :

Master Biologie Structurale, Bioinformatique et Biotechnologies

- Parcours Biotechnologies (ESBS)

- Parcours Biologie Structurale et Bioinformatique

Master Neurosciences

- Parcours Neurosciences cellulaires et intégrées

Chimie

Master Chimie - Biologie

Physique

Telecom Physique--Master IRIV : imagerie du vivant, robotique médicale et chirurgicale

UFR Physique-- Master PRIDI: Physique des rayonnements, Détecteur, Instrumentation et Imagerie Cell physics (dépend également de la chimie)

Master	Faculté de rattachement	Parcours	UE à valider en DFGSM3-6 ECTS minimum à valider	ECTS	Responsable	Site web
Recherche en biomédecine	Faculté de Médecine	Parcours-Médecins/ double-cursus	Au moins 1 UE à choix *	6 ECTS 6 ECTS	D. Prévost / J. Céraline prevost@unistra.fr	http://udsmed.u-strasbg.fr/PCM/
IRIV : imagerie du vivant, robotique médicale et chirurgicale	Telecom Physique	Parcours-Médecins/ double-cursus	Géométrie et algèbre matriciel , Traitement du signal et des images Obligatoire	9 ECTS	Pr Michel de Mathelin, demathelin@unistra.fr	http://master-iriv.u-strasbg.fr/index.php?page=prc_medecin
Biologie Structurale, Bioinformatique et Biotechnologies <i>Parcours Biotechnologies à haut débit</i>	ESBS / Faculté des Sciences de la Vie	Parcours-Médecins/ double-cursus	Immunobiotechnologie Traitement de données	3 ECTS 3 ECTS	A. Dejaegere / B. Kieffer annick@igbmc.fr	http://sciencesvie.unistra.fr/offre-de-formation/nos-formationen-2013-2017/masters/
Biologie Structurale, Bioinformatique et Biotechnologies <i>Parcours Biologie Structurale Intégrative et Bio-informatique</i>	Faculté des Sciences de la Vie	Parcours-Médecins/ double-cursus	2 UE à choix **	2x 3 ECTS	J. Cavarelli jean.cavarelli@unistra.fr	http://sciencesvie.unistra.fr/offre-de-formation/nos-formationen-2013-2017/masters/
Chimie-biologie	Faculté de Chimie	Parcours-Médecins/ double-cursus	2 UE à choix ***	2x 3 ECTS	Valérie Berl vberl@unistra.fr	http://chimie.unistra.fr/formation-2013-2017/masters/chimie-et-biologie/
Neurosciences <i>Parcours Neurosciences cellulaires et intégrées</i>	Faculté des Sciences de la Vie	Parcours-Médecins/ double-cursus	1 à 2UE à choix**** Neuroanatomie et Neurochimie ou Neurophysiologie sensorielle et motrice et (potentiellement) Neurobiologie Cellulaire et moléculaire	6 ECTS 6 ECTS 3 ECTS	Pierre Veinante veinantep@unistra.fr	http://sciencesvie.unistra.fr/index.php?id=8660&menu=0&module=ens&spec=11
<i>PRIDI :Physique des rayonnements, Détecteur, Instrumentation et Imagerie double-cursus</i>	UFR Physique	Parcours-Médecins/				
	UE rayonnements ionisants et méthodes de détection – Obligatoire					

* Master Recherche en biomédecine--au moins 1 UE pour un total de 6ECTS, à choisir parmi les UE suivantes :

Immunologie

Cancérologie

Génétique Humaine

Biologie du développement et de la reproduction chez les mammifères

Microbiologie Médicale (bactériologie, virologie, parasitologie)

** Parcours Biologie Structurale et Bioinformatique :2 UEs à choix à 3ECTS, à choisir dans chacun des deux groupes suivants :

Semestre 1

Analyse des séquences macromoléculaires

Déterminations des structures 3D-I

Programmation

Modélisation moléculaire

Semestre 2

Déterminations des structures 3D-II

Structure et analyse des génomes et épigénomes

Séquences-Structures-Fonctions-évolutions des macromolécules

Constructions et Manipulation 3D des informations structurales

*** Master Chimie-Biologie : 2 UEs à choix à 3ECTS

Semestre 1

Découverte des médicaments

Enzymes et catalyse

Semestre 2

Chemical biology

Chimie, toxicité, thérapies et allergies

**** Master Neurosciences : 1 à 2UE à choix

Neuroanatomie et Neurochimie (M1S1) : 46 h CM lundi 10-12h ; jeudi 14h-16h ; TP/CI : mardi et jeudi 10h-12h (6 séances)

Neurophysiologie sensorielle et motrice (M1S2) : 50h CM : jeudi et vendredi 14h-16h ; 2 x 4 h TD

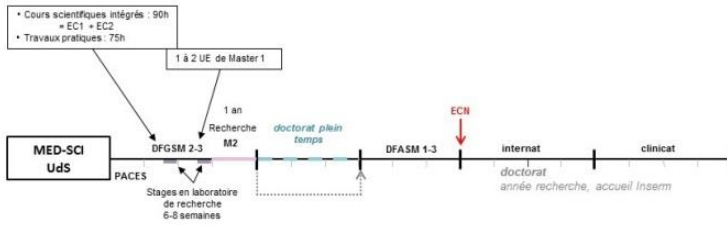
Neurobiologie Cellulaire et Moléculaire (M1S2) : 22h CM, 8h TD : lundi10h- 12h ; mardi 16h-18h

Pour toute information, veuillez contacter :

Mme Valérie LAMOUR : vlamour@unistra.fr ou lamourv@igbmc.fr

Mme Céline KLEIN : celine.klein@unistra.fr

10 - Schéma général de la filière doctorale du double cursus



11 - Coordination du double cursus

Pour toute information, veuillez contacter :

Mme Valérie LAMOUR : vlamour@unistra.fr ou lamourv@igbmc.fr

Mme Céline KLEIN : celine.klein@unistra.fr

EC 14 - DOUBLE CURSUS MEDECINE/SCIENCES**Modalités de validation****Année 2018/2019****1 - Epreuves écrites**

L'EC 14 - Double cursus Médecine/Sciences comprend les examens suivants :

Matières	Questionnement	Durée	Coefficient	Session
Méthodes expérimentales en recherche biomédicale	LCA (Lecture critique d'article)	1h15	5	S1
	+ exercices notés en contrôle continu			
Biostatistiques	QR	1h00	2	S2
Chimie - biologie	QR	1h00	2	S1
Bases structurales du vivant	LCA	0h45	2,5	S1
	+ travail bibliographique en contrôle continu			
Nouvelles technologies pour la médecine prédictive et personnalisée	LCA	1h15	4	S2
Bioinformatique	QR	1h00	4	S2
Travaux pratiques	Evaluation du cahier de laboratoire		3	S2
	TOTAL		22,50	

Session : S1 = janvier - février

S2 = mai-juin

Tout étudiant ayant obtenu une note globale au moins égale à 225 points sur 450 est déclaré admis. Il n'y a pas de note éliminatoire.

En cas de note globale inférieure à 225 points, l'étudiant doit repasser les matières dans lesquelles il n'a pas obtenu la moyenne ou a été absent. La validation de chacune de ces matières exige l'obtention d'une note au moins égale à 10 sur 20, sans possibilité de compensation avec d'autres matières.

En cas de besoin, une session de rattrapage sera organisée en septembre.

Les matières non validées devront être passées en dette lors de l'inscription en 2ème année de Master.

2 - Stage en laboratoire

Le stage en laboratoire donne lieu à un rapport de 5 pages et une présentation orale ou affichée (poster) dans le cadre d'une conférence ou d'un séminaire.

3 - Validation de l'EC14

La validation de l'EC14 exige celle de l'ensemble des 7 épreuves écrites et pratiques, et du stage en laboratoire.

Elle donne lieu à dispense de l'Enseignement Complémentaire du DFGSM2 ou du DFGSM3.

3 - Modalités d'examen pour les enseignements complémentaires :

Enseignement complémentaire	1 ^{ère} session		2 ^{ème} session	
	Epreuves	Durée	Epreuves	Durée
EC 01 -Allemand (complémentaire)	Présence obligatoire Contrôle continu	VA/NV	Travail personnalisé établi selon les résultats obtenus par l'étudiant au contrôle continu	VA/NV
EC 03 -Cinéma, littérature et médecine	- Présence obligatoire aux cours - Rédaction mémoire avec remise le 20 mars 2015	VA ou NV	- Rédaction mémoire avec remise avant le 02 septembre 2019 - Présence obligatoire	VA ou NV
EC 05 - Connaissance de l'institution hospitalière	2 ou 3 QRC	1h00	2 ou 3 QRC	1h00
EC 06 -Médecine et communication visuelle	- Réalisation durant l'année de 2 supports d'information (poster et animation numérique)	Critique et Evaluation VA ou NV	- Idem Juin (si nécessaire)	VA ou NV
EC 07 -Médecine générale	● - 2 QRC de 30 mn	1h00	● Oral : devant deux jurys successifs (2 notes sur 10)	2 x 0h15
EC 08 -Formation à la méthodologie de recherche clinique	- Présence obligatoire aux cours - Ecrit dont : - 10 QCM (sur 6,50) - 1 QRC (sur 13,50)	VA ou NV 1h	- Présence obligatoire aux cours - Examen écrit dont - 10 QCM (sur 6,5) - 1 QRC (sur 13,50)	VA ou NV 1h00
EC 09 -Langue des signes françaises (LSF)	Oral et pratique gestuelle devant un jury de 3 membres	0h15	Oral et pratique gestuelle devant un jury de 3 membres	0h15
EC 12 - Médecine environnementale (réservé aux étudiants)	- Présence obligatoire aux cours - Epreuve terminale consistant en un rapport écrit	VA ou NV	- Présence obligatoire aux cours - Epreuve terminale consistant en un rapport écrit et une présentation orale par groupes	VA ou NV

de DFGSM3)	et une présentation orale par groupes de 3		de 3	
EC 13- Pédagogie pour les tuteurs	<ul style="list-style-type: none"> - La validation est attribuée sur les bases de : - l'assiduité (formations et séances de tutorat) - des qualités pédagogiques <p>(à partir d'une grille d'évaluation basée sur des critères objectifs de quantité d'investissement et qualités pédagogiques du travail fourni)</p>	VA ou NV	<ul style="list-style-type: none"> - Présence aux séances (début septembre) <p>Travail personnel (à définir par le collège des enseignants)</p>	VA ou NV
EC 15- Engagement bénévole en association ou institution annexe	<ul style="list-style-type: none"> - Assiduité obligatoire aux 12 heures de cours (début septembre) requise pour se présenter aux 2 sessions d'examen - Présentation d'un Bilan d'activité 	VA ou NV	<ul style="list-style-type: none"> - Assiduité obligatoire aux 12 heures de cours (début septembre) requise pour se présenter aux 2 sessions d'examen - Remise d'un travail personnel), (selon les modalités à préciser par le coordinateur du module en fonction du projet de l'étudiant) 	VA ou NV
EC 16- Introduction à la santé Publique – Education à la santé sexuelle (EALSS)	<ul style="list-style-type: none"> - Présence obligatoire aux cours - Evaluation à un contrôle continu à la fin de la partie théorique de cours d'une durée de 30 mn (15 QCM) - - Epreuve terminale consistant en un rapport écrit de 5 à 7 pages à remettre avant la fin des cours (début mai 2019) 	VA ou NV	<ul style="list-style-type: none"> - Présence obligatoire aux cours - - Epreuve terminale consistant en un rapport écrit de recherche sur une thématique définie au préalable avec le/les responsable(s) de l'enseignement de 5 à 7 pages à remettre pour le 1^{er} septembre 2019 au plus tard 	VA ou NV
EC 14- Double cursus Médecine/Sciences	<p>cf. ci-dessous (D)</p> <p>cf. ci-contre</p> <p>Présence obligatoire aux cours, TP et stages</p>		<p>cf. ci-dessous (D)</p> <p>cf. ci-contre</p>	

(D) Cf. modalités ci-dessous

(D) ● **6 modules : (cf. ci-contre) :**

VA = Validé NV = Non Validé

(D) ● **6 modules : (cf. ci-contre) :**

- **Méthodes expérimentales en recherche biomédicale** : LCA (1h15) + exercices notés en contrôle continu
- **Biostatistiques** : QR (1h00)
- **Chimie-Biologie** : QR (1h00)
- **Bases structurales du vivant** : LCA (0h45) + travail bibliographique en contrôle continu
- **Nouvelles technologies pour la médecine prédictive et personnalisée** : LCA (1h15)
- **Bioinformatique** : QR (1h00)
- **Travaux pratiques de 2 semaines** : Evaluation du cahier de laboratoire

● **Stage d'été en laboratoire** : rapport de 5 pages + présentation orale (ou poster dans le cadre d'une présentation dans une conférence/séminaire)

II - VALIDATION D'UN ENSEIGNEMENT COMPLEMENTAIRE

1 - La validation d'un enseignement complémentaire afférent au DFGSM2 (ensemble "E11") est obligatoire. Néanmoins, elle ne sera pas exigée pour le passage en DFGSM3 dans la limite des 7 crédits ECTS de dette maximale. Elle devra toutefois être acquise pour l'entrée en DFASM1.

La validation d'un deuxième enseignement complémentaire sera exigée au cours du DFGSM3, indépendamment et différent de celui acquis au titre du DFGSM2 **sauf pour les langues** (s'il s'agit de deux niveaux d'enseignement différents et d'une autre langue que l'anglais).

2 - Equivalences de validation

a) L'équivalence d'un enseignement complémentaire est accordée par le Doyen au vu de la validation d'une formation ne relevant pas d'un établissement d'enseignement supérieur dite "**option libre**". Elle ne pourra être accordée que pour des enseignements dispensés par un **organisme officiel** et sanctionné par un **examen** final, à condition d'avoir bénéficié d'une autorisation d'inscription préalable accordée par écrit par le Doyen en début d'année.

b) **Au maximum une seule équivalence** au titre d'une **option libre** relevant du paragraphe 2a pourra être accordée durant le DFGSM2 et le DFGSM3.

3 - Dispense de validation

a) La dispense d'un enseignement complémentaire sera **automatiquement donnée** à tout(e) étudiant(e) qui aura obtenu **une U.E. de Master** de 3 ECTS au minimum (et quel que soit le nombre de crédits), validée par un examen (en dehors de tout stage en laboratoire, ou de bibliographie ou de l'enseignement de langue) ou au titre du **double cursus médecine-sciences**, sur demande écrite adressée au Doyen en joignant l'attestation de réussite correspondante.

Les **étudiants redoublant le DFGSM2** pourront postuler les UE du master "Biomorphologie et Biomatériaux", par autorisation dérogatoire.

En cas de désistement au choix de l'U.E. demandée avant le 1er octobre 2018, l'étudiant sera autorisé à choisir dans la limite des places laissées vacantes à l'issue du choix si celui-ci a déjà eu lieu. Au-delà du 1er octobre, 14h00, plus aucune annulation d'inscription à l'U.E. postulée ne sera acceptée et l'étudiant ne pourra choisir un enseignement complémentaire.

En cas d'absence ou d'ajournement aux épreuves finales de l'U.E. postulée, l'étudiant ne sera pas autorisé à se présenter en juin comme en septembre à l'examen d'un quelconque enseignement complémentaire.

b) La dispense d'un enseignement complémentaire sera **automatiquement accordée** aux étudiant(e)s ayant accompli durant l'année de DFGSM2 et/ou de DFGSM3 des **fonctions rémunérées de monitorat de T.P.** de sciences fondamentales ou de langues en 2ème et 3ème années.

Les étudiant(e)s qui accompliront des **fonctions bénévoles de monitorat de T.P. d'Anatomie** bénéficieront également de cette dispense.

Celle-ci sera accordée sur présentation, par l'étudiant(e), d'une attestation écrite d'exercice fait en totalité, établie par le Responsable des T.P. au plus tard à la mi-mai.

c) Les étudiant(e)s ayant accédé par passerelle en DFGSM2 ou en DFGSM3 bénéficieront d'une dispense de l'E.C.1 ou de l'E.C.2

d) Les étudiant(e)s qui effectueront **un séjour d'études à l'étranger** de six mois ou d'un an obtiendront la dispense de l'enseignement complémentaire de DFGSM2 ou de DFGSM3.

4 - La validation de deux enseignements complémentaires différents est exigée pour l'**entrée en DFASM1**. Un seul de ces enseignements peut être validé par dispense ou équivalence.

Néanmoins, les enseignements complémentaires 1 et 2 peuvent être validés par l'obtention, en DFGSM2 et en DFGSM3, de deux U.E. différentes de 3 ECTS chacune de MASTER ou par l'exercice des fonctions de monitorat en 2ème et en 3ème années ou par la validation du double cursus médecine-sciences.

5 - Tout(e) étudiant(e) redoublant le DFGSM2 peut solliciter par écrit la validation par anticipation du groupe d'enseignement "G10" correspondant à l'enseignement complémentaire 2 du DFGSM3.

La réussite ou l'échec au groupe "G10" n'interviendra pas alors dans l'application des modalités de passage de la 2ème en 3ème année de médecine.

FORMULAIRE DE DEMANDE DE DISPENSE DE L'ENSEIGNEMENT COMPLEMENTAIRE

Le formulaire de demande de dispense en ligne (en « annexe »), sur le site de la Faculté, ou disponible au bureau n°5, doit être remis au Bureau N°5 du Service de la Scolarité, **avant le 24 septembre 2018**, par les candidats qui postulent pour l'année 2018-2019 la dispense de l'enseignement complémentaire 1 ou 2 :

- en validant une UE d'un master (au moins 3 ECTS)
- ou en effectuant un monitorat de TP.

A l'issue de l'année et avant la fin juin 2019, ces candidats **pourront obtenir la validation de** ladite dispense en joignant :

- l'attestation de réussite à l'UE postulée
- le certificat de monitorat établi par le responsable de la discipline.

En l'absence de cette demande, la dispense ne pourra pas être accordée, puisque cela ne se fait pas de façon automatique.

FACULTE DE MEDECINE - 4, rue Kirschleger - 67085 STRASBOURG CEDEX

Cette plaquette est mise en ligne sur le site de la Faculté de Médecine
<http://med.unistra.fr>

*** Doyen de la Faculté de Médecine**

Professeur Jean SIBILIA

*** Président de la Commission Pédagogique du 1er cycle**

Professeur Izzie-Jacques NAMER

Service de Médecine Nucléaire - Hôpital de Hautepierre

*** Président de la Commission de l'Enseignement et des Stages**

Professeur Bruno MOULIN

Service de Néphrologie / NHC

Courriel : bruno.moulin@chru-strasbourg.fr

Responsable Administratif

Monsieur Samuel BITSCH

Courriel : s.bitsch@unistra.fr

Responsable Administratif 'adjoite'

Madame Cléopé DE TURCKHEIM

Téléphone : 03 68 85 35 13

Courriel : c.deturckheim@unistra.fr

Cheffe du Service de la Scolarité

Madame Carole ROOS

Téléphone : 03 68 85 34 84

Courriel : carole.roos@unistra.fr

Mise à jour du fascicule

Madame Carole ROOS